



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale  
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0  
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508

## Aux Contribuables de la susdite municipalité

### AVIS DE PROMULGATION

Règlement numéro 2018-283 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000\$ pour des travaux de réfection de rues

AVIS est par la présente donné par la soussignée que le règlement numéro 2018-283 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000\$ pour des travaux de construction d'un égout pluvial, réfection de chaussée et d'éclairage public sur les rues Grégoire (entre Montclair et Chanteclair), Luc, Montclair, Chantelair et Boisclair a été adopté par le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel à une séance ordinaire tenue le 9 janvier 2018 et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 30 janvier 2018.

Ledit règlement est maintenant déposé au service du greffe de l'Hôtel de ville au 1700, rue Principale, Saint-Michel, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures d'affaires, du lundi au vendredi.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Michel, ce 16<sup>e</sup> jour de février 2018

(s) Caroline Provost

Caroline Provost, secrétaire-trésorière  
adjointe